

## **Association d'épuration des Eaux usées de La Côte (APEC)**

Rapport de la Commission de Gestion sur

- les comptes de l'exercice 2020

et

- le rapport de gestion 2020

qui sera porté à l'ordre du jour de la séance du conseil intercommunal fixée le 6 mai 2021.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission s'est réunie le jeudi 8 avril 2021 à 18h00 dans les locaux de la station d'épuration à Gland.

La Commission de Gestion de l'APEC se compose comme suit:

Mme Valérie Issumo (remplace son collègue M. Jean-Claude Bays de la municipalité de Marchissy)

Messieurs Edgard Cretegny, Jean-Mario Gasparetto, Frédéric Guenin, Marc-Olivier Lequint, Philippe Menoud et Michael Rohrer (excusé)

Nous remercions Messieurs Yves Reymond, Président du Comité de Direction et Monsieur Michel Félix Boursier et pour leur présence et leurs explications.

### **Introduction:**

Les comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ont été contrôlés par la Fiduciaire Sofiger SA à Gland, sise à Gland et membre de la Chambre fiduciaire Suisse conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 et à l'article 35b du règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979. Le contrôle a été effectué selon la Norme relative au contrôle restreint. Dans son rapport daté du 6 avril 2022, la Fiduciaire Sofiger SA stipule: « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ». Les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et d'autres opérations destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

### **Comptes de fonctionnement au 31 décembre 2020**

Voici certaines précisions pour le **préavis N°29 relatif aux comptes de l'exercice 2020:**

\* Compte 1 Administration

110.3011.00, 200.3011.00; Emplois et collaborateurs

Il n'a pas de prévision d'engagement.

En 2020 M. Michel Félix, boursier a acquis 20 ans de services et M. Dominique Gaiaini, secrétaire, 40 ans. Une prime CHF 100.- par année de fonction leur a été octroyée.

\* Compte 2 Finances

230.3321.00

Les travaux de réfection et de déviation du collecteur des eaux usées de l'APEC sur la commune de St-Cergue sont à amortir en 5 ans.

Au vu des taux d'intérêts actuellement négatifs, il est préférable d'amortir le plus possible.

Deux amortissements supplémentaires ont donc été effectués:

- CHF 100'000 relatifs au préavis nr 15 de 2018 pour la ventilation et désodorisation du local sécheur
- CHF 123'235.70 pour l'étude du projet de régionalisation de l'épuration (préavis nr 25 de mars 2016)

\* Compte 3 Fonctionnement de la STEP

Le total des frais et revenus d'exploitations sont en dessous des sommes prévues au budget. Les revenus sont néanmoins en hausse de CHF 80'872.49 par rapport à 2019 et les charges sont supérieures à 2019 à hauteur de CHF 12'773.34

La performance de la STEP réside dans ses services pour 41'506 équivalent habitants pour les 21 communes participant aux frais à concurrence de CHF 3'224'555.37: les acomptes payés par les communes étaient de CHF 3'127'502.05 le solde est donc de 97'053,22

350.3123.00, 350.3124.00, 350.3125.00

Des gains d'efficacité ont été permis par la révision des 2 biodigesteurs qui a induit une réduction d'achat d'électricité. L'APEC a aussi réduit ses coûts d'approvisionnement en mazout grâce à des prix plus bas et des boues plus faciles à sécher. En conséquence de cette révision une diminution des achats d'eau a également été permise.

350.3141.00

La sécurité a été renforcée à la suite de l'audit et pour un meilleur contrôle des accès à la STEP. Il a été refusé qu'une nouvelle antenne de telecom soit implémentée dans l'APEC.

350.3189.00

Les volumes de déchets à éliminer continuent d'augmenter. Une communication constante au public est nécessaire à ce sujet.

350.3189.10

Les coûts des traitements des boues ont été réduits de presque 83'000 CHF en conséquence du planning de la révision du digesteur et du redémarrage du sécheur à la fin avril 2020 qui ont permis les livraisons de boues déshydratées pour incinération à Vidy.

## **Bilan au 31 décembre 2020**

Le bilan au 31 décembre 2020 affiche un total d'actifs de CHF 5'178'434.43. La variation entre les exercices comptables 2019 et 2020 représente une augmentation de CHF 46'627,15.

### **Comptes 91: Actif: total CHF 5'178'434.43**

#### Compte 910 – Disponibilités

Les liquidités au 31 décembre 2020 se montent à CHF 3'248'326.29. Ce montant représente une diminution de CHF 329'069.52

Il faut noter que les intérêts négatifs n'invitent pas garder des niveaux de liquidité élevés pour ne pas payer des charges financières importantes.

#### Compte 911 – Débiteurs et compte courants

La différence entre les acomptes versés par les communes et les décomptes définitifs fait apparaître un montant au crédit de 107'084,02. Ce montant représente presque le tiers de l'année précédente et s'explique par la participation des communes au fonds pour le renouvellement de la STEP

Il faut noter que la taxe de 9 CHF/habitant perçue depuis le 1er janvier 2016 a été facturée aux communes sans TVA et que la Confédération demande le contraire. Des ajustements seront donc demandés aux communes.

#### Compte 914 – Investissement du patrimoine administratif

Le changement majeur est selon le préavis nr 26 pour des travaux indispensables d'entretiens et rénovation à concurrence de CHF 340'241.90

Il est à relever que les amortissements suivants ont été effectués:

- CHF 200'000 pour la revision du digesteur, selon préavis nr 20
- CHF 120'000 pour le remplacement des disques biologiques selon préavis nr 19
- CHF 31'500 pour le relevage des boues selon le préavis nr 21
- CHF 100'000 pour la ventilation/sécheur selon le préavis nr 15
- CHF 100'000 pour la refection du collecteur à St-Cergue selon le préavis nr 22

soit un total de CHF 551'500.-

#### Compte 916 – Participations à amortir

Il ne reste au bilan plus que CHF 41'819.30 à amortir pour le préavis 25/2016 concernant le projet de régionalisation de l'épuration.

### **Compte 92 Passif: total: - 5'178'434.43**

Pour les engagements courants, les dettes envers créances ont été réduites de -251'781.65 à -143'908,-

Le fonds de réserve au compte 9281.00 a été augmenté et est en prévision des besoins pour la future STEP: cette économie se monte au 31.12.2020 à quatre millions de francs.

Le total d'un million trente mille CHF est attribué en réserve au compte 9281.03 pour faire face aux dépenses de mobilier, machines et véhicules.

## **Conclusion**

Notre Commission félicite et remercie ceux qui ont oeuvré aux services de l'APEC durant cette année marquée par le début de la pandémie du Covid 19 qui nous rappelle l'importance vitale des services d'assainissement.

La Commission a apprécié le professionnalisme de la tenue des comptes ainsi que les actions pour des gains d'efficacités et pour réduire les charges.

Au terme de ce rapport, la Commission remercie le Comité de Direction pour la présentation des comptes de l'exercice comptable 2020 et le Boursier pour toutes les réponses apportées aux questions posées durant la séance.

La Commission de Gestion prie le Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte d'accepter le préavis N°29 tel que présenté par le Comité de direction et de prendre les décisions suivantes:

Le Conseil Intercommunal de l'APEC

Vu: le préavis nr 29 relatif aux comptes de l'exercice 2020,

Où: le rapport de la Commission de Gestion,

Considérant: que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

- 1) d'adopter les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présents et contrôlés par la Fiduciaire Sofiger soit:
  - a) le compte de fonctionnement
  - b) le bilan
- 2) de donner décharge au Comité de Direction pour son mandat de l'exercice 2020
- 3) de donner décharge à la Commission de Gestion pour son mandat de l'exercice 2020